

Assemblée Générale de l'association CRL 10 28 février 2024

Rapport Moral de la présidente Sylvette Forsans
pour l'année 2022/2023 (du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023)

Cette Assemblée Générale 2024 est très importante pour l'association, avec un **futur** riche à plusieurs titres : le projet associatif revisité et adapté à l'évolution des activités et projets, une organisation repensée des professionnels de l'association, la participation aux événements liés aux Jeux Olympiques et paralympiques à Paris, la recherche d'une dynamique associative amplifiée avec adhérents et bénévoles...

J'avais évoqué l'année dernière la réinterrogation du **projet associatif** grâce à un accompagnement spécifique DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) ; cette réinterrogation a été l'objet de plusieurs réunions d'un travail participatif et...partagé, entre adhérents, salariés, partenaires et a suscité d'intéressantes discussions et mises au point. Le projet est maintenant, à quelques corrections près, établi et s'appuie sur quatre piliers fondateurs, adoptés l'année dernière en Assemblée Générale : **Citoyenneté, Convivialité, Co-construction, Culture(s)**.

Citoyenneté pour que chacun, chacune trouve sa place au sein de l'association : être, participer, agir, promouvoir... Dans l'association, chaque adhérent, chaque participant apporte et puise, selon sa dynamique du moment ! L'Éducation Populaire est le miroir et la garante de ces positionnements et encourage l'apport de chacun, chacune à toutes et à tous.

La Convivialité est primordiale pour que vive la relation humaine ; une action en **Co-construction** favorise l'équité, permet à chaque participant d'apporter sa pierre à l'édifice et d'apprendre des autres.

Les Cultures, plurielles, sont une richesse associative dans la mesure où chacun cherche à comprendre les autres dans leur diversité : alors, sont trouvés des chemins, des terrains, des mondes communs qui permettent à l'association, et plus largement au dixième arrondissement et au-delà, de vivre en société de façon constructive et apaisée.

Correspondant à ces objectifs, les rencontres conviviales autour d'un thème (jeu, chant, peinture, etc.) proposées et animées au **local associatif** de façon très régulières par des administrateurs et des administratrices se sont déroulées tout au long de l'année et ont permis à de nouvelles personnes de connaître l'association et de participer à la dynamique: les initiateurs du projet ont ainsi mis leurs compétences au service de ces rencontres, encourageant les autres participants à faire des propositions et à animer eux aussi en fonction de leurs goûts et compétences.

J'insiste tout particulièrement sur le fonctionnement associatif puisque l'année 2022/2023 a requis beaucoup d'engagement de la part des participants sollicités pour honorer l'accompagnement qui a été financé un dispositif public et assuré par deux personnes dont c'est le métier. Je n'en oublie pas pour autant la Délégation de Service Public (DSP) signée par l'association pour cinq ans, jusqu'en 2027 : l'extension des activités du CRL10 (agrément social, point information jeunesse, participation à la dynamique municipale...) a justifié une réflexion sur l'organisation du travail et cette réflexion a aussi été encadrée par un professionnel financé (PCRH : prestation Conseil en Ressources Humaines).

Par ailleurs, tout au long de cette année 2022/2023, les professionnels des quatre centres ont cherché à retrouver, avec les usagers des activités régulières, l'esprit qui animait les équipes avant le Covid : la fréquentation s'est progressivement améliorée et a presque retrouvé son niveau de 2019, les animations (café citoyen, karaoké, etc.) sont peu à peu revenues égayer l'atmosphère et recréer du lien, rendu ténu lors de la pandémie.

Parallèlement à la réflexion engagée sur le projet associatif et l'organisation du travail, des projets plus collectifs se sont construits et les projets Jeunesse, en particulier, ont été mis à l'honneur.

Un accent, par exemple, a été mis sur le projet Escalé qui fêtait ses dix ans, avec l'édition d'un livre mémoire consultable dans les centres Paris Anim' et différentes institutions du dixième arrondissement (bibliothèques notamment) : dix ans de participation de jeunes photos-reporters, autour de situations et événements actuels ; ces expositions ont donné lieu à des présentations à la fois techniques et sociétales, qui peuvent préfigurer une dynamique plus élargie en termes d'apports de connaissances et de débats sociétaux.

Comme l'an passé, je rappelle que le souhait du Bureau actuel de l'Association, issu du Conseil d'Administration, est celui d'une implication plus importante encore des adhérents et des bénévoles, en soutien aux salariés des centres Paris Anim' afin de garder une activité associative croissante.

Les salariés, et je les en remercie chaleureusement, œuvrent au quotidien pour les usagers et les adhérents, beaucoup de bénévoles (et je les remercie aussi !) donnent de leur temps pour les actions de convivialité et hors-les-murs, tout cet engagement collectif a permis une pérennité de l'association jusqu'à nos jours.

Mais le temps passe et une association a besoin de forces vives et régulières pour poursuivre son action de territoire et participer à une citoyenneté partagée.

Aussi, je compte sur vous toutes et tous pour participer plus activement encore à la vie des centres Paris Anim' et aux événements (tels que Voix sur Berges ou Village Olympique de cet été) et faire savoir autour de vous les actions et engagements du CRL10.

Je vous remercie de votre attention,

Sylvette Forsans

CRL10 Association d'Éducation Populaire

Quatre centres Paris Anim' du 10ème arrondissement de Paris

Siège sociale : Maison des Associations du 10ème art - 206, quai de Valmy 75010 Paris

Adresse administrative (à utiliser pour l'ensemble de la correspondance avec le CRL10) :

Centre Paris Anim' Grange aux Belles - 55 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris

Association loi 1901, agréée par le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
affiliée à la Fédération des MJC en Ile-de-France, en délégation de Service Public avec la Mairie de Paris.

Siret : 317 426 005 00052 - APE 9499Z

secretariat@asso-crl10.net | www.crl10.net